



JOYEUSES FÊTES À TOUS

Restauration scolaire

(lire le dossier pages 5 à 7)

N° 295 - décembre 2020 -

LES SERVICES ENFANCE, JEUNESSE ET SPORTS SUR LA BRÈCHE

Cent cinq enfants, âgés de 3 à 14 ans, ont participé fin octobre aux stages sportifs gratuits proposés par la commune pendant les vacances de la Toussaint. La session a malheureusement dû être raccourcie d'une journée, en raison du nouveau confinement.

La formule fait en tous cas toujours des heureux, comme en témoigne sur Facebook Mélissa, maman d'une jeune stagiaire :

"Ma fille s'est bien amusée. Merci pour cette belle initiative et merci aux animateurs pour leur patience avec les petits".

Les centres de loisirs et le service jeunesse ont également proposé de nombreuses activités pendant ces vacances de la Toussaint.



LA VILLE EST À TOUTES ET... AUX ENFANTS

Du 16 au 20 novembre, dans le cadre de "La Ville est à toutes", la commune a célébré la Journée internationale des droits de l'enfant (le 20 novembre) en offrant à tous les enfants des classes de CP le très bel album *Neige*, de Grégoire Solotareff et Olga Lecaye (École des loisirs). L'histoire d'un loup blanc comme la neige, abandonné par sa famille, sans même avoir un nom à lui, qui rencontre un loup noir, lui aussi différent des autres... Une histoire d'abandon, de différence et de recherche d'identité en résonance avec la thématique de la lutte contre les discriminations.



L'HOMMAGE À SAMUEL PATY

Quelques jours après l'hommage rendu à Samuel Paty devant la mairie, le mercredi 21 octobre, un autre moment de recueillement s'est tenu, cette fois dans les groupes scolaires, collèges et lycées, le jour de la rentrée, lundi 2 novembre. La communauté éducative tout entière s'est rassemblée autour de la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité. La maire Line Magne s'est rendue à cette occasion au lycée de la Mare Carrée en compagnie du député de la circonscription, Olivier Faure.

Tenir bon tous ensemble...

Du courage et de la solidarité... Il en faut pour faire face à toutes les situations, en cette période marquée par la crise sanitaire et le terrorisme. Avec mes collègues élus, l'ensemble de l'administration communale et la police municipale, nous sommes sur tous les fronts pour accompagner dans les meilleures conditions la communauté éducative et les enfants, ou encore pour soutenir nos commerçants de proximité, menacés de disparition par la toute puissance de la grande distribution et du e-commerce. Et sur le front de la sécurité, nous prenons toutes les précautions possibles pour faire respecter les mesures gouvernementales avec discernement et vigilance, avec pédagogie et fermeté.



Un beau projet collectif, écologique et durable

Dans ce contexte, qui restera parmi les plus sombres de ce début de XXI^e siècle, nous avons quand même des raisons de tenir bon tous ensemble et d'espérer... Je veux parler du dossier que nous consacrons ce mois-ci au beau projet de notre restauration municipale et de notre ferme urbaine. Il y est question de produits bio, de produits locaux et de circuits courts, de produits labellisés, de diminution des déchets, le tout dans une démarche éducative, écologique et durable. Quand une ambition au service du bien être des enfants et de la protection de la planète est portée collectivement par l'ensemble des acteurs – cuisiniers, agents de service, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (atsems), animateurs, enseignants, parents d'élèves, services administratifs et élus – il y a effectivement des raisons de garder l'espoir. Bon courage à toutes et à tous !



VOTRE MAIRE, LINE MAGNE

Vice-présidente de l'Agglomération Grand Paris Sud,
chargée du développement économique

“

Vous souhaitez contacter la maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :

line.magne@moissycramayel.fr

”

NAISSANCES

OCTOBRE

- 02 ■ GARREAU Clarisse
- 12 ■ BENBOUZIANE Narimane
- 19 ■ JOY JURENDRAN Jayden
- 28 ■ DESPALLES Anna
- 30 ■ ALIBEU Angèle

NOVEMBRE

- 04 ■ BOUAKLINE Khalil

MARIAGES

OCTOBRE

- 17 ■ RÉPIR Ali et TRESSON Oriane
- 24 ■ BOSEY BONKALA Guy et MAYEMBA Audrey

PACS

NOVEMBRE

- 04 ■ AVEDISSIAN Stéphane
et PONS Andréa
- 06 ■ PEAN Jérôme et MAUGER Marion

DÉCÈS

OCTOBRE

- 13 ■ DE JESUS ROCHA Amélia
veuve PINA MATIAS
- 15 ■ HARIDASS ALIAS KARTHIKEYAN Franck
- 19 ■ RAZAFIMALALA Voahangy Harivony
veuve RAKOTOMALALA
- 22 ■ DIOP Ousmane

NOVEMBRE

- 03 ■ JUSY Frédéric
- 06 ■ RAVAUX Jean

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le jeudi après-midi), le samedi de 9 h à 12 h, tél. 01 64 88 15 00.

Crise sanitaire

Une aide exceptionnelle de près de 50 000 euros pour les commerçants

EN PRÉAMBULE du conseil municipal du 2 novembre, Line Magne a expliqué son indignation quant à la fermeture des commerces de proximité, même si les consignes de confinement s'imposent au regard de la situation sanitaire. Cette inégalité de traitement entre commerçants de proximité et grandes surfaces a été dénoncée par de nombreux élus. La maire de Moissy a d'ailleurs signé la pétition de l'Association des Maires d'Ile-de-France en faveur de la réouverture des petits commerces. Une position partagée par l'ensemble des élus du conseil et un seul mot d'ordre : consommons local ! La commune avait déjà encouragé le commerce local il y a quelques mois en créant avec l'Association des commerçants de Moissy la carte de fidélité avec ses lots à la clef (le tirage au sort des cartes gagnantes aura lieu le samedi 12 décembre, sur le Marché de Noël). La commune apporte en outre comme chaque année son soutien financier à l'Association des commerçants de Moissy pour les fêtes de fin d'année, sous la forme d'une subvention de 2 725 euros. Cette année, l'Association met en place une boîte aux lettres pour le Père Noël chez 25 de ses adhérents ; les enfants pourront gagner des peluches personnalisées à leur nom suite à un tirage au sort !



Une aide exceptionnelle de près de 50 000 euros

A la suite du deuxième confinement, qui vient de frapper de plein fouet les commerces de proximité, le conseil municipal a décidé d'accorder une aide exceptionnelle de près de 50 000 euros aux commerçants de Moissy, sous forme de bons d'achats qui seront distribués aux agents communaux (en lieu et place de la prime exceptionnelle de soutien au pouvoir d'achat qui leur avait été attribuée depuis deux ans). Une cinquantaine de commerces ayant été contraints de fermer leur magasin pendant le premier et/ou le deuxième confinement (hors banques, agences immobilières, pharmacies...) bénéficieront ainsi d'une aide de 1 000 euros.

Solidarité

Protégeons les plus fragiles

Les 6 et 7 novembre, la commune a distribué dans tous les groupes scolaires de Moissy 1 500 masques lavables en tissu pour tous les enfants scolarisés du CP au CM2. Des masques confectionnés localement par le réseau des couturières de Seine-et-Marne. Et l'agglomération Grand Paris Sud s'est jointe à cet effort de solidarité en offrant 7 masques chirurgicaux

jetables pour chaque enfant. Par ailleurs, la commune a mis en place une cellule de veille pour permettre aux personnes vulnérables et aux seniors isolés de s'inscrire sur un listing afin d'être contactés tous les jours du lundi au vendredi. Si vous souhaitez figurer sur ce registre, contactez le Centre communal d'action sociale au 01 64 88 15 80.

Restauration municipale

“Je mange mieux et local en protégeant la planète...”

Alors que la loi Egalim (pour l'agriculture et l'alimentation) se met peu à peu en place sur le territoire national, la commune a toujours une longueur d'avance pour la qualité de sa restauration municipale...

“Notre projet adopté en 2017 – Manger mieux et local en protégeant la planète – nous a permis d'anticiper la loi, explique Florence Deneux, conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire. Nous venons de passer un nouveau marché public pour les denrées alimentaires qui met un peu plus l'accent sur les produits bio, locaux ou en circuits courts, les produits labellisés, les Indications géographiques protégées, les Appellations d'origine protégées et la réduction des déchets”.

C'est ainsi qu'en 2019, la restauration municipale de Moissy a livré **près de 280 000 repas et 80 000 goûters** composés notamment de 36 % de produits bio (contre 26 % en 2018), 12 % de produits labellisés ou certifiés BBC ou MSC pêche durable. Sans oublier les 5 % de légumes cultivés par la ferme urbaine de Moissy (lire page 6).

“Notre cuisine centrale et notre mode de gestion en régie municipale nous permettent la maîtrise totale de nos approvisionnements et l'autonomie dans l'élaboration de nos menus, sous la surveillance d'une diététicienne. La commune a, par ailleurs, fait très tôt le choix d'un menu sans viande, ce qui nous a permis d'anticiper le menu végétarien, que nous proposons une fois par semaine. Et, pour la première fois, en 2019, nous avons servi un repas 100% confectionné à partir des productions de la ferme urbaine”.

Bref, pour goûter un porc label rouge, une tome des Pyrénées, un riz de Camargue, des ravioles du Dauphiné ou encore des clémentines de Corse, tous IGP, direction la restauration municipale de Moissy. Un dernier détail : cette augmentation constante de la qualité s'est faite ces dernières années sans aucun surcoût pour les usagers.

Manger
mieux et
local...





Rendez-vous en avril 2021...

Production locale et circuit très très court !

La ferme urbaine bientôt certifiée bio

Malgré la crise sanitaire, la ferme urbaine de Moissy a connu en 2020 un très bon millésime. Environ neuf tonnes de légumes ont été récoltées au cours des dix premiers mois de l'année.

LA FERME URBAINE continue de faire le bonheur des Moisséens (la distribution champêtre du 3 octobre) et de leurs enfants qui fréquentent la restauration municipale. Outre les 3 380 kg de courges du 3 octobre, elle a livré cette année à la cuisine centrale plus de 5 500 kg de tomates, aubergines, ciboule, concombres, courgettes, pommes de terre, persil, poireaux, poivrons, potimarrons, salades, sucristes, melons et pastèques ! *"L'équivalent de 10 000 euros de denrées alimentaires en 2019 et de 20 000 euros en 2020"*, précise Florence Deneux. Deux agents municipaux ont cultivé cette année 5 000 m² plantés de légumes : 3 230 m² en pleine terre, 570 m² sous serres et 1 200 m² de mélange

mellifère, butiné par les abeilles pour polliniser les cultures. Deux nouveautés interviennent en cette fin d'année 2020 : l'embauche d'un maraîcher diplômé du CFPPA (centre de formation pour la promotion agricole) du lycée agricole de Brie-Comte-Robert et la construction, par l'agglomération Grand Paris Sud, d'un petit bâtiment modulaire à ossature bois de 54 m² équipé de toilettes sèches. Les maraîchers de Moissy y disposeront de 36 m² pour entreposer le matériel et les légumes et d'un abri de 18 m² pour le prélavage des légumes. Enfin, la démarche de certification bio de la ferme urbaine se poursuit comme prévu. Les premières cultures labellisées bio seront récoltées en avril 2021.

277 867

le nombre de repas servis par
la restauration municipale en
2019, auxquels s'ajoutent
4 867 pique-niques



36 %

le pourcentage de produits bio
servis par la restauration
municipale en 2019

8 900
kg

de légumes récoltés à la ferme
urbaine au cours des dix premiers
mois de l'année 2020



590 000
euros

le montant annuel
du marché public des denrées
alimentaires à Moissy



44

le nombre total d'employés
de la restauration municipale,
dont 9 pour la cuisine centrale
(ces 44, dont beaucoup sont des
temps partiels, ne représentent
que 19 équivalents temps plein)



Réaménagement de deux façades commerciales place du 14-Juillet-1789

C'était l'un des chantiers préconisés dans les études de diagnostic du renouvellement urbain : le réaménagement des façades commerciales en centre-ville, destiné à donner plus de visibilité aux commerces et à éviter les rassemblements indésirables sous les coursives. Le promoteur constructeur Sodes, propriétaire des surfaces commerciales rue de la Liberté et place du 14-Juillet-1789, vient de lancer un chantier expérimental. La boucherie et la boulangerie vont voir leur coursive supprimée, leur façade avancée et donc leur surface de vente agrandie d'autant. Un local poubelles à l'usage des commerçants va en outre être créé près de ces magasins. Après les travaux de maçonnerie extérieure qui viennent de débiter, les aménagements intérieurs se poursuivront en début d'année 2021. Si l'expérience s'avère concluante, elle pourrait être étendue à l'ensemble des commerces de la place et de la rue de la Liberté.

Congé indemnisé pour s'occuper d'un proche

Vous avez un parent en perte d'autonomie, un conjoint malade, un enfant en situation de handicap ? Vous pouvez bénéficier de l'allocation journalière de proche aidant (Ajsa), qui vise à compenser une partie de la perte de salaire. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.caf.fr

Annulation du recensement

En raison du contexte sanitaire, le recensement qui devait avoir lieu début 2021 est annulé. Aucun démarchage ne sera donc réalisé, ni à domicile ni par téléphone. Attention donc aux démarches frauduleuses qui pourraient être entreprises par de faux agents recenseurs.

Fermeture des services municipaux

En raison des fêtes de fin d'année, les services municipaux seront exceptionnellement fermés les samedi 26 décembre 2020 et samedi 2 janvier 2021.

800 000 euros de travaux de voirie

PRÈS DE 800 000 EUROS de travaux de voirie sont engagés en cette fin d'année, grâce notamment à une dotation supplémentaire de solidarité de l'agglomération Grand Paris Sud. La plupart de ces travaux portent sur des réfections de chaussées ou de trottoirs, la création de places pour personnes à mobilité réduite ou la création de plateaux surélevés respectant les normes d'accessibilité. Parmi les chantiers les plus significatifs : les rues des Droits de l'Homme, de Réau, des Serins, de la Fraxinelle, d'Arvigny, Fructidor, des Blés de Printemps, du Noyer-Perrot, des pièces de Lugny, Rouget de l'Isle, de Noisement, l'allée des Marronniers et l'impasse de l'Églantier.



Réfection de la voirie et des trottoirs rues de la Fraxinelle et des Serins (coût 146 000 €).



Réfection du carrefour d'Arvigny et de la Mare l'Evêque (coût 92 000 €).



Réalisation d'une place PMR, rue Fructidor (35 000 €).



Réfection de la voirie entre le rond-point de la RD 57 (92 000 €) jusqu'à la rue de Réau et réfection des trottoirs (78 800 €).



Le Sivom met en place une collecte des encombrants à la demande

C'était une demande et un engagement de la commune : le Sivom, qui collecte et traite les déchets, augmentera à partir de janvier 2021 la périodicité de la collecte des encombrants. **Le syndicat met en place un service mensuel gratuit d'enlèvement des encombrants à la demande, sur simple appel téléphonique.** Ce nouveau service, destiné à remplacer la collecte actuelle trimestrielle, est mis en place dans un premier temps à titre expérimental. Il doit permettre de ne plus envahir les trottoirs avec des tas d'encombrants anarchiques et donc de maintenir les rues de notre commune propres. Le service à la demande, comment ça marche ? J'indique à l'opérateur mon adresse ; je précise les objets que je souhaite déposer sur le trottoir (dans la limite de 2 m³) ; l'opérateur me communique une date d'enlèvement dans les deux semaines suivant mon appel ; la collecte sera effectuée entre le lundi et le vendredi ; je sors mes encombrants la veille au soir. Et, en habitat collectif, je contacte le gardien ou le référent, qui appellera le Sivom.

Par ailleurs, le Sivom propose toujours une formule payante d'enlèvement à la date de votre choix (SOS déménagement) pour un tarif forfaitaire de 68 euros. Plus d'informations sur www.sivom.com et au 01 69 00 96 90.

Cette page est dédiée à l'expression des habitants. Visites de quartier, courriers, réseaux sociaux, initiatives citoyennes, réunions publiques... sont autant de sources et de canaux d'informations à partager. Des messages et avis constructifs seront relayés tous les mois dans cette rubrique. Alors, n'hésitez pas à nous interpeller...

Le remplacement des compteurs Linky par Enedis suscite des questions

Une question posée sur Facebook : Bonjour, Enedis procède au changement des compteurs en imposant le Linky et surtout en ne nous prévenant pas... Je viens de refuser... Est-ce que la mairie est au courant ?



Réponse de la commune : Oui, la commune est au courant de ces remplacements, annoncés dès 2016 par Enedis. Le concessionnaire s'est engagé à prévenir les clients par courrier plusieurs semaines avant la date d'intervention, pour leur donner le nom de la société intervenante et le numéro à appeler pour tout renseignement. Ce courrier doit également permettre de fixer un rendez-vous entre le client et l'installateur lorsque le compteur est situé à l'intérieur de la propriété et donc non accessible depuis le domaine public. Plusieurs Moisséens ont déjà sollicité les services techniques, mais la commune ne peut pas s'opposer à une décision prise au niveau européen et transposée en droit interne. A ce jour, les habitants peuvent refuser qu'Enedis rentre chez eux pour remplacer leur compteur, mais ils ne peuvent pas l'interdire si le compteur est accessible depuis le domaine public. Et si Enedis ne peut pas changer le compteur au motif que les clients lui refusent l'accès de leur domicile, elle leur facturera les frais de relevés effectués au moins une fois par an. De plus, lorsque le compteur arrivera en fin de vie, Enedis le remplacera forcément par un Linky.



Christian Tortillon fait appel à votre mémoire...

C'est un appel à l'aide et à la mémoire que lance Christian Tortillon. Ce Melunais s'est lancé dans un important travail de recherche pour rendre hommage à son grand oncle Henri-Célestin Quinet, un Moisséen mort au combat le 13 juillet 1915 en forêt d'Argonne, déclaré disparu, puis retrouvé au cimetière de Vienne-le-Château et inhumé le 7 octobre 1934 au cimetière de Moissy-Cramayel. Christian Tortillon possède déjà de nombreux documents ayant trait à cette histoire familiale, mais il est encore à la recherche de tout ce que pourraient avoir dans leurs archives personnelles, caves ou greniers, les Moisséen(ne)s : photos, cartes postales, journaux qui lui permettraient d'enrichir ses archives et, pourquoi pas, de publier un livre sur son grand-oncle. Il a déjà imaginé la couverture de l'ouvrage, la suite vous apparait peut-être en partie...



+ Pour contacter Christian Tortillon : christian.tortillon-quinet@laposte.net



Tribunes d'expression libre

des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

“Soutenons nos commerçants !” C’est le leitmotiv de la majorité municipale, comme nous l’avons affirmé lors du conseil du 2 novembre et comme nous le rappellerons lors du prochain, le 14 décembre. Voilà déjà plusieurs années que nous nous battons pour soutenir notre commerce de proximité et épauler son association locale, alors nous n’allons pas baisser les bras, notamment en ces fêtes de fin d’année. Et ce ne sont pas que des mots, n’en déplaise à une partie de l’opposition municipale. La commune accompagne depuis longtemps ses commerçants et continuera de le faire. Nous avons d’ailleurs décidé d’attribuer une aide exceptionnelle sous forme de bons d’achat de 50 000 euros aux commerces de Moissy frappés par les confinements (lire page 4). La commune multiplie aussi les campagnes de communication, les actions de promotion (la récente carte de fidélité) et les animations exceptionnelles pour aider les commerçants à attirer les Moisséens. A ce titre, les animations de fin de d’année seront maintenues, dans des formules qui pourront être restreintes en fonction du contexte sanitaire et des consignes gouvernementales en vigueur à ce moment-là. Les illuminations viendront égayer les quartiers et nos commerçants décoreront leur vitrine, avec le soutien financier de la commune. Et puis bien sûr, comme à son habitude, le père Noël sera présent à Moissy le 24 décembre pour le plus grand bonheur des plus petits. Bonnes fêtes de fin d’année à toutes et à tous.

LINE MAGNE

“Unis pour Moissy” - 4 élu-e-s

Au moment où nous écrivons ces lignes nous voudrions être le relais des inquiétudes de nombreux parents, élèves et enseignants moisséens sur les dangers sanitaires notamment liés à la scolarité dans nos établissements (écoles, collèges, lycée de la Mare carrée). L’application de la distanciation sociale est loin d’y être aisée et le corps enseignant fait son maximum mais la peur est présente. On ne peut pas en dire autant de l’équipe municipale en place qui fait le strict minimum afin de faire respecter les règles : attroupements nocturnes place du 14 juillet et dans d’autres quartiers, aucune sensibilisation au port du masque obligatoire dans nos rues sans parler des incivilités qui ne cessent de gâcher la vie des moisséens. Tout n’est qu’affichage pour cette majorité même le soutien aux commerçants, ou est le plan de soutien ? signer une pétition ou relayer les actions commerciales sur le site de la ville ne suffit pas, des actes !! La crise sanitaire a des conséquences sans précédent sur le pouvoir d’achat des ménages, quand d’autres maires font le choix de communiquer sur les mesures prises localement à Moissy, il n’en est rien. Les moisséens doivent se démenier pour trouver des réponses. Le propre d’un exécutif est de mettre en lumière toutes les actions en faveur de ses concitoyens, à Moissy c’est l’obscurité qui prédomine comme pour notre éclairage public d’ailleurs...

Bonnes fêtes de fin d’année

C. DUEZ, T. BAM, D. VAN THEMSCHE, C. MARCH d’Unis Pour Moissy

“Moissy autrement” - 1 élu

Texte non parvenu dans les délais.

“Moissy ensemble” - 1 élu

Le E-COMMERCE POUR SAUVER NOS COMMERCES DE PROXIMITÉS !

Des SOLUTIONS au goût du jour... Nous travaillons actuellement en concertation avec madame la maire, l’association des commerçants et le COLLECTIF (en cours de création) des INDÉPENDANTS, des ARTISANS et ENTREPRENEURS de la ville de Moissy-Cramayel. Sur une PLATE-FORME de E-COMMERCE locale, pour nos COMMERCANTS et les HABITANTS de la ville.

L’idée est de centraliser la mise entre habitants et acteurs économiques locaux. Ce projet est adaptable aux associations et à toutes professions.

AUBIN DAVID NZOUE TOUM, responsable du collectif Moissy Ensemble C’est MIEUX, Vous SOUHAITE UN JOYEUX NOËL À TOUTES ET À TOUS.

Rubrique infos :

Tout notre soutien à SONIA ALIKO (habitante de Moissy-Cramayel) qui a lancé sa BOUTIQUE de vêtements EN LIGNE. “SHOP TOU” que vous pourrez trouver sur les réseaux sociaux.

“Le nouveau Moissy” - 1 élu

Je valide totalement la proposition de la nouvelle carte scolaire pour la rentrée 2021. Elle permet une scolarisation à proximité des lieux de résidence, limitant ainsi l’utilisation des transports motorisés. Autre chose : les fêtes de fin d’année sont pour les Français l’occasion de marquer leur solidarité avec les plus démunis comme en témoigne le fait que les dons aux associations humanitaires connaissent toujours un pic en décembre. Cela est dû, au fait que les festivités hivernales accroissent la visibilité des inégalités et des injustices sociales. Nos rues se parent d’illuminations, les grandes surfaces regorgent de victuailles, pourtant le nombre de ceux qui se privent pour offrir un Noël à leurs enfants reste important. N’oublions pas, les personnes isolées, les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, pour lesquels sans l’action formidable des associations caritatives, Noël, serait le moment le plus triste de l’année. Heureusement, plusieurs associations à Moissy-Cramayel œuvrent tout au long de l’année pour réduire ces inégalités sociales. Les bénévoles de ces associations méritent notre soutien et notre gratitude. J’ai également une pensée particulière pour nos personnes âgées ainsi que pour nos forces de l’ordre et nos soldats qui passeront Noël loin des leurs. Bonnes fêtes de fin d’année à tous.

“Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur” Victor Hugo

HERVÉ RACINE - LREM

Clic & collecte à la médiathèque et à la ludothèque

La médiathèque et la ludothèque ont mis en place depuis le 6 novembre un système de "Clic & collecte" les mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 14 h à 17h30.

La réservation des livres et des jeux se fait par téléphone au 01 64 88 17 40, par mail à l'adresse mediatheque.moissycramayel@grandparissud.fr ou sur le site de la médiathèque www.mediatheque-moissycramayel.eu

Les espaces de la médiathèque et de la ludothèque ne sont pas accessibles au public, mais le retrait et le retour des documents (livres et jeux) se font dans le sas de la médiathèque, avec une personne à la fois, aux horaires ci-dessus.

Le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique est mis à disposition. Enfin, comme lors du premier confinement, des sacs surprise sont préparés pour les enfants !



Musiciens en herbe avec Les Concerts de poche

La commune vient de passer convention avec l'agglomération Grand Paris Sud et l'association "Les Concerts de poche" pour permettre à des enfants éloignés des pratiques artistiques de travailler la musique avec un intervenant de qualité. Les enfants, identifiés par le centre social de Moissy, l'espace Arc-en-Ciel, travailleront un projet musical avec d'autres enfants qui fréquentent déjà le conservatoire. Le travail réalisé fera l'objet de plusieurs restitutions, à Moissy, au théâtre de Corbeil-Essonnes et à Reims. Le projet est cofinancé par le conservatoire, l'Espace Arc-en-Ciel et Les Concerts de poche, avec une participation de 20 euros restant à la charge des familles.



Ecole de musique - photo d'archives.



Les Nouvelles de Moissy-Cramayel - Place du Souvenir - 77557 Moissy-Cramayel - Tél. : 01 64 88 15 00 - Fax : 01 64 88 15 25

Directeur de la publication : Line Magne - Rédaction, photos et maquette : service communication - Distribution : Adrexo - Imprimé à 7 750 exemplaires sur papier certifié PEFC avec encres végétales par : imprimerie RAS - Prix : 0,65 euros - Dépôt légal n° 3824

Du vendredi 11 au dimanche 13 décembre

Marché de Noël sur la place du marché, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Du vendredi 11 au mardi 29 décembre

(fermée les 14 et 15 décembre)

Moissy on Ice, patinoire installée sur la place du marché, sous réserve des conditions sanitaires.

Lundi 14 décembre

Conseil municipal à 20h30 en mairie (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales).

Mercredi 16 décembre

Réouverture du cinéma La Rotonde.

Retrouvez la programmation sur <http://cinema-larotonde.fr/>

Du lundi 21 au jeudi 24 décembre

Le service jeunesse sera ouvert (en fonction également du contexte sanitaire) du 21 au 24 décembre (jusqu'à midi seulement le 24). Inscriptions le samedi 12 décembre de 14 h à 18 h pour les pré-ados au 65, rue de la Fédération, et de 18 h à 20 h pour les ados au 74, rue de l'Égalité.

Jeudi 24 décembre

Animations de Noël de 14 h à 17 h.

Collecte des encombrants

Lundi 28 décembre (secteur est) et mardi 29 décembre (secteur ouest).



Marché de NÖËL

VEND.
11 DÉC.
16H-20H

SAM.
12 DÉC.
10H-20H

DIM.
13 DÉC.
10H-18H

GRATUIT !

- patinoire
- manège (-12 ans)
- animations ludiques

**STANDS
ARTISANAUX**

**AVENUE
PHILIPPE-
BUR**

Sous réserve de conditions sanitaires favorables

Retrouvez toutes nos infos sur www.moissy-cramayel.fr et facebook.com/Moissy77